L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 21 AOUT 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la Campagne deux fois par semaine, une année d'avance $5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit ... avant l'expiration.
ANNONCES. Une piastre par chaque dix lignes, pour ... la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne ... pour moins d'une piastre, pour chaque ...
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles ... lignes, pour chaque ...
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront ... et devront être payées ...
Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces ... de leurs affaires ...

OFFICIEL.
Avis ... qu'un contrat a été ... MM. Magne & Weisse, propriétaires de l'Abeille, pour la publication ... 1846 de tous les avis ... 1843, au prix de UNE PIASTRE ... par chaque publication ...
... Trésorier de l'Etat
... NICHOLAS, Sec. d'Etat.

... LANDRY ... CREOLE ...
POUR LAFOURCHE. ... Bâton Rouge, Bayou Sara ... [illegible]
PAQUEBOT POUR LE BAYOU SARAH. ... CLINTON ... [illegible]
Le vapeur Brillant à vendre. ... BRILLANT ... [illegible]
... AVERY ... Gravier
POUR LA BALIZE. ... MUSIC ... [illegible]
JAMES LAROSE, 71 Vieille Levée.
A VENDRE ... WAVERLY ... [illegible] JOHN HALL ...
Pour Mandeville, Madisonville et Covington. PAQUEBOT RÉGULIER ... [illegible]
J. P. ELROCK & Co. ...
REMORQUEUR D'ENTREPRISE ... [illegible] ROBERT MURPHY ...
POUR ATTAKAPAS ... [illegible]
PAQUEBOT POUR LAFOURCHE. ... [illegible] BRAUD & LANDRY, 14 Bienville.
POUR BOSTON ... L. H. GALE, 93 Commune.
POUR NEW-YORK ... INDIANA, capitaine E. Conell ... J. W. STANTON & Co.
POUR CHARLESTON ET SAVANNAH ... HENRY JENKINS ... L. D. C. WOOD, 50 Magasins.
POUR NEW-YORK ... GENESSEE ... JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp.
POUR NEW-YORK ... L. H. GALE, 93 Commune.
POUR SAVANNAH ... HENRY ... L. D. C. WOOD, 50 Magasins.
POUR LA HAVANE ... P. SOULÉ ... TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée. ... SIMMONS ...
POUR BRÊME ... NORFOLK ... L. H. GALE, 93 Commune.
POUR ANVERS ... CHARLES CARROLL ... LEVI H. GALE, 93 Commune.
POUR ROTTERDAM ... PLATO ... L. H. GALE, 93 Commune.
POUR LIVERPOOL ... GOV. DAVIS ... L. H. GALE, 93 Commune.
POUR LIVERPOOL ... WARREN, capitaine Taylor ... L. H. GALE, 93 Commune.
POUR LIVERPOOL ... GENERAL VEAZIE ... L. H. GALE, 93 Commune.
POUR MARSEILLES ... LYDIE ... AUG. MOLIER, 90 rue St Louis.
... HENRY BLOOD ... FROST & Co. 23 juil.
F. T. BOURNOS, Chirurgien Dentiste, rue Conti No 76 ... 17 mars.
WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS ... COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 10 nov.

AVIS.
L'ÉTABLISSEMENT calligraphique de MM. Dolbear, rue du Camp, No. 15, sera ouvert pendant tout l'été et l'automne, afin que les parens puissent profiter des vacances des autres écoles pour y envoyer leurs enfants. Les marchands, négocians, commis, etc. pourront prendre des leçons pendant la morte saison. Les personnes depuis six ans jusqu'à 50 ans peuvent acquérir en très peu de temps une écriture belle et rapide. 24 juil—1m

OUTILS de charpentier—Egoines, scies à raser et à tenon, vrilloppes de Baldwin, ciseaux à mortaiser, gouges, compas, vilebrequins et mèches, pieds-de-roi, viroles, limes, rappes, spoke shave, vrilles, tenailles, marteaux, casse-têtes pour poser les bardeaux &c. en magasin et à vendre par W. A. RYAN.
28 av 48, Chartres

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTI marron vers le 15 juillet dernier, le jeune griffe EMANUEL, âgé d'environ 21 ans, taille mince, et parlant anglais et français. Il a les épaules rondes, marche lentement, et lorsqu'on lui adresse la parole, il répond avec lenteur. La récompense susdite sera payée ... délivrera à la geôle de la Seconde Municipalité ... sera au soussigné, encoignure des rues Marais et ...
Cet esclave a été vu dans les environs de la caserne.
17 aout—1 W. BARNES

CIGARES de la Havane—100,000 Regalia, Panetelas, Millares, &c. &c les meilleures marques de la Havane, à vendre par B. VALLS, 81 C...
4 aout

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 21 AOUT 1846.

AFFAIRES MEXICAINES.—Les révélations du *North American* de Philadelphie étaient parfaitement exactes ; et la correspondance du *Mercury* de Charleston vient nous en donner la preuve. Le dernier jour de la session, le Sénat a levé l'injonction de secret pour les séances exécutives qui ont été tenues à propos des affaires avec le Mexique ; et voici le résumé que donne des actes du Sénat sur ce sujet, la correspondance dont nous parlons :

"Le 4 courant, le Président a adressé au Sénat un message confidentiel, dans lequel il lui transmettait copie d'une lettre que le secrétaire d'Etat avait, par son ordre, adressée au secrétaire des affaires étrangères du Mexique et d'une autre destinée au commodore Conner. Ces deux lettres demandaient à ceux à qui elles étaient expédiées, leur avis sur la convenance qu'il y aurait à obtenir une allocation de fonds à l'aide de laquelle on pourrait faire au Mexique quelques avances dans le cas où il serait disposé à traiter de la paix et de la cession de quelque partie de son territoire. La partie principale du message susdit s'est trouvée répétée dans le message par lequel le Président a demandé au Congrès un crédit de $2,000 000 ; seulement il s'explique plus clairement sur le point important, c'est-à-dire l'achat d'un territoire mexicain.

"Les deux lettres transmises par le message portent la date du 27 juillet, et toutes les deux sont parties ce jour là même pour leur destination. La première, adressée au secrétaire des affaires étrangères à Mexico, exprime de la part du Président le désir d'une pacification et propose soit l'envoi d'un ministre américain à Mexico, soit la réception d'un ministre mexicain à Washington, dans le but de négocier un traité de paix. La seconde, où la première se trouvait incluse, enjoint au commodore Connor de faire parvenir à Vera-Cruz, sous pavillon parlementaire, la missive adressée au ministre des affaires étrangères du Mexique, dont copie lui est communiquée. Il est en même temps recommandé au commodore de refuser avec douceur, mais avec fermeté, toute proposition d'armistice qui pourrait lui être faite avant la négociation d'un traité.

"Ces pièces ont été renvoyées au comité des affaires étrangères qui, le lendemain, a rapporté des résolutions qui furent ultérieurement modifiées et adoptées. La première qui exprime le désir que le Sénat éprouve d'arriver à la paix, a passé par 43 oui contre 2 non ; les deux *non* venaient de M. Atchison du Missouri et M. Rusk du Texas. La seconde déclarait qu'il serait utile d'ouvrir au Président un crédit dont il put faire l'usage indiqué par le message ; elle a été adoptée par 33 oui contre 19 non.

"A ces documents se trouvait également jointe une note datée du 7 aout et adressée par M. Buchanan au président du comité de finances. Cette note recommande l'adoption d'un bill de crédit de deux millions.

Tout ceci est positif, et tout ceci confirme pleinement les assertions précédemment faites : les ouvertures de paix viennent directement du gouvernement Américain, et la médiation de l'Angleterre n'y a eu, en apparence du moins, aucune part.

ELECTIONS.

ARKANSAS.—R. W. Johnson a été élu sans opposition membre du Congrès. Comme d'ordinaire, la législature sera grandement locofoco; sa composition assure presque la nomination de M. Ashley comme sénateur au Congrès.

ILLINOIS.—Le septième district a élu membre du Congrès un whig, M. Lincoln, par une majorité de 11 voix. MM. Wentworth & Douglas, locofocos, représentans actuels, ont été reélus. Il reste encore à connaître quatre districts congressionnels.

INDIANA.—D'après le *Journal* de Louisville, Whitcombe serait réélu gouverneur par une faible majorité, la Chambre serait whig et le Sénat douteux. Au scrutin réuni, l'avantage resterait aux whigs.

KENTUCKY.—Pour donner une idée de la façon dont se font les choses dans cet Etat, disons que dans huit districts sénatoriaux dont on a les retours, huit whigs ont été élus; et que sur 46 représentans élus, on compte 38 whigs et 8 locofocos.

RÉCOLTES.—Le dernier numéro du *Sentinel* de Vicksburg se plaint amèrement du tort considérable que les dernières pluies ont fait à la récolte du coton ; elles en retarderont la maturité de quinze jours et elles en altèreront singulièrement la qualité. La chenille en outre s'est jetée sur le cotonier qu'elle maltraite considérablement, et tout porte à croire que, dans les environs de Vicksburg, il ne se fera guères qu'une demi récolte.

Dans la Floride meridionale, il est probable que la récolte du Sea-Island sera audessous de la plus faible moyenne. Les pluies et les chenilles ont aussi fait leur œuvre de ce côté. Dans la Floride centrale, où la récolte se présentait bien, les chenilles ont commencé leurs ravages.

Les planteurs du bord de la mer en Géorgie font entendre aussi de grandes plaintes au sujet de leur coton. Par suite des pluies, la récolte atteindra à peine la moyenne.

Dans la Caroline du Sud, on n'est guères plus satisfait. La chenille venait d'y faire son apparition, et semblait devoir y dévorer presque tout ce que les pluies avaient épargné.

Le Président, dit la correspondance du *News* de Charleston, est excessivement mortifié de l'échec qu'a reçu le bill qui devait lui ouvrir un crédit de $2,000,000 pour les négociations avec le Mexique; cependant il compte bien que cet échec n'entravera point ses projets et qu'il sera plus heureux à l'ouverture de la prochaine session. Trois mois et demi sont bientôt passés.

LE MINISTÈRE RUSSELL.—L'avènement du nouveau cabinet anglais a été des plus heureux. Lord John Russell est arrivé au pouvoir comme un héritier naturel, et tous les partis ont fait trève à leurs luttes pour lui souhaiter la bienvenue. Les whigs ont salué en lui leur propre triomphe, les tories, la chute d'un ancien chef dont le pouvoir leur pesait. Mais cette satisfaction quasi-universelle n'a pas duré longtemps : la joie du triomphe a bientôt fait place aux inquiétudes de la situation. Sir Robert Peel est loin d'avoir achevé la réforme commerciale qu'il a si vaillamment commencée. Le principe de liberté qu'il a appliqué aux céréales, il s'agit maintenant de l'appliquer aux sucres, et cette tache qui n'est pas la plus facile, revient à lord John Russel. Il aura contre lui les propriétaires des Indes Occidentales, comme son prédécesseur a eu contre lui les maîtres de la terre dans la métropole. Triomphera-t-il comme sir Robert Peel? Et comme lui s'ensevelira-t-il dans son triomphe? Ce résultat n'aurait assurément rien d'extraordinaire; car les partis un moment assoupis se sont mis à l'œuvre, et la lutte se prépare.

Sur cette grave question des sucres, lord John Russell avait d'abord essayé d'un système de transaction par lequel il se fut ménagé les protectionistes ; mais il a dû bientôt y renoncer, et l'on sait quelle est la teneur du projet qu'il a présenté. Ce projet, on ne l'a pas oublié, est tout à fait radical, et aborde la question de front. D'abord la distinction entre le sucre produit du travail libre et le sucre produit du travail des esclaves serait immédiatement abolie. Ensuite la diminution graduelle du droit différentiel entre le sucre colonial et le sucre étranger, au lieu de ne commencer que dans trois ou quatre ans, commencerait aussi immédiatement. Le droit sur le sucre étranger serait pendant un an de 21 shill., et au bout de cinq ans le droit différentiel serait totalement aboli, et le sucre de toutes provenances, colonial et étranger, serait admis au droit uniforme de 14 shillings qui est celui imposé actuellement au sucre colonial.

C'est sur ce projet de loi que va se jouer, sinon peut être l'existence du ministère, mais au moins l'existence de la Chambre actuelle; car d'après les renseignements les plus récents, lord John Russell serait disposé à tenter l'épreuve décisive d'une dissolution que sir Robert Peel n'a pas osé affronter. Les dangers sont grands, on doit en convenir; si les diverses nuances de l'opposition se réunissent comme elles paraissent en avoir l'intention, elles réussiront; et il faudra bien alors que le ministère en vienne à son dernier expédient. Les protectionistes ont habilement choisi leur terrain. Ils dirigeront toute leur opposition sur un point où le parti libéral est lui-même divisé, celui de l'admission du produit du travail des esclaves. Le parti émancipateur et philanthrope se réunira sur ce point aux protectionistes. On dit que l'opposition serait conduite en cette circonstance par M. Gladstone, un des anciens collègues de sir Robert Peel. Il est probable que les cent douze conservateurs qui avaient suivi sir Robert Peel se partageront eux-mêmes sur cette question, et c'est de la résolution qu'ils prendront, que dépendra l'issue de la crise. Par le fait, sir Robert Peel semble être encore le maître de la situation; et ne serait-ce le cas de s'écrier comme le faisait un membre du Parlement après avoir entendu un des discours de lord John Russell: "J'ignore si sir Robert Peel a l'intention de rentrer aux affaires, mais, à coup sûr, il n'a jamais quitté le pouvoir."

LA MALLE DU NORD a manqué hier au-delà de Charleston.

Chronique Locale.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—George W. Gay, prévenu de vagabondage, a été relaxé.

L'avocat de district a fait enregistrer des actes d'accusation contre Ferdinand Sarrazin, Eliza Reynolds, f. d. c. l., Nancy Dewett, Ann J. Collins, prévenus de tenir de mauvaises maisons; Wm. Albro, Peter Cohen, Henry Noll, Frederick Winkler, prévenus d'assaut et batterie; Joseph Nelson, James B..., George Collins, accusés de vol, et Robert ... [illegible] ... jugement a été demandé dans l'affaire de ... Lance, appartenant à M. Davis ... la séance du matin.

Les affaires criminelles ont été ajournées au 1er septembre ; la Cour restera ouverte dans cet intervalle pour l'audition des causes civiles.

VOL.—Hier, vers 3 heures du matin, des voleurs se sont introduits dans une maison située à l'encoignure des rues Françaises et Moralès, après en avoir forcé la porte ; un léger bruit les fit découvrir et ils prirent aussitôt la fuite, mais malheureusement ils avaient déjà eu le temps d'emporter un grand tiroir d'armoire plein d'effets, tels que châles, robes, broderies assorties, etc. Deux heures après ce vol, en parcourant le quartier, on découvrit dans un terrain de la rue de l'Union, le tiroir dont les voleurs s'étaient débarrassé sans doute comme étant trop incommode à emporter.

VOL.—James Scott a été traduit hier devant le recorder Génois, sous l'inculpation d'avoir assailli un individu et de lui avoir violemment enlevé sa montre. Il a été envoyé à la Première Cour de District.

ASSAUT.—Marie Dorothé Sénégal a porté hier une plainte contre M. Rivolette, accusant celui-ci de l'avoir assaillie. Le prévenu a demandé, par l'entremise de ses avocats, MM. Biron et Tissot que l'affaire fut référée, sans instruction préalable, à la Première Cour de District. Le recorder Génois a accédé à cette requête.

FAUX.—L'esclave Nina, accusé d'avoir présenté un ordre contrefait pour obtenir la remise de certaines marchandises, a déclaré hier au recorder Génois, qu'elle lui avait obtenu cet ordre d'un jeune enfant de couleur. Le père a été immédiatement assigné à comparaître devant le recorder, qui lui a fait promettre, avant de lui livrer le jeune faussaire, de réprimander sévèrement son enfant. Nina a été condamnée à recevoir vingt-cinq coups de fouet.

PLAINTES.—Howard, Hagan et James McLaughlin, ont été arrêtés hier par la police de la Seconde Municipalité, les deux premiers pour avoir proférés des menaces contre la partie plaignante, le troisième, pour avoir commis un assaut sur la personne de Mrs. Mary Ann Doice.

ARRESTATION.—James Ridden et George Thompson dit William Bruce ont été arrêtés hier soir par la police de la Seconde Municipalité, sous l'inculpation de vol. Ils seront examinés ce matin.

William Foley, l'individu qui a envoyé un cartel il y a quelques jours à M. Higgins, a été arrêté hier dans la Seconde Municipalité, pour port d'armes caché. Le recorder Baldwin l'a envoyé en prison.

WISCONSIN.—En 1838, le comté de Racine contenait une population d'environ 2,000 âmes ; il en avait environ 6,630 en 1842 ; il en a maintenant, en 1846, 17,983. En moins de dix ans la population de ce comté aura plus que décuplé !

UNE RELIQUE.—On écrit de Londres, le 16 juillet : "Le célèbre gobelet de Shakespeare vient d'être vendu aux enchères publiques moyennant 121 guinées (3,267 fr.) à un sieur Isachs, marchand de curiosités.

"Ce gobelet, qui a été fait en 1756 par un horloger nommé Thomas Sharp, avec du bois provenant du murier que Shakespeare planta lui-même en 1609, auprès de sa maison à Stratford-sur-Avon, est un vrai chef-d'œuvre. Il a onze pouces de hauteur, et il est entouré de cercles en argent doré; sa surface extérieure et son couvercle, qui est en bois du même arbre, sont ornés de sculptures représentant des scènes des principales pièces de théâtre de Shakespeare, et qui sont exécutées avec une telle finesse, qu'il faut armer les yeux pour en découvrir tous les détails.

"Ce gobelet fut donné à Garrick par le maire de Stratford, lorsque ce grand artiste célébra à Stratford, en 1764, le deux centième anniversaire de la naissance de Shakespeare. Après la mort de Garrick, M. John Davisson, banquier de Londres, en fit l'acquisition, et c'est à la vente des objets mobiliers de la succession de ce dernier que M. Isachs l'a acheté."

On lit dans le *Mémorial de Rouen* :

"On nous communique un fait qui nous paraît digne d'attirer l'attention et qui nous est attesté par des témoins en qui nous avons pleine confiance. Il s'agit d'un appareil inventé ou perfectionné pour plonger et pour travailler sous l'eau. Lundi dernier, une expérience a eu lieu au bout de l'île de Rolet. Un homme s'est revêtu d'un costume de caoutchouc parfaitement juste et serrant bien les poignets ; on lui a couvert la tête d'un capuchon en cuir et en métal, ayant des verres pour donner un jour et un tuyau par lequel, au moyen d'une pompe, on fournit de l'air. Cet homme s'est ensuite attaché aux pieds des sandales garnies de plomb et au cou un collier de même métal, le tout disposé de telle sorte qu'en cas de gêne il put aisément s'en débarrasser. On a descendu dans la Seine, qui à cet endroit a une profondeur de plus de sept mètres, un établi, des outils et une planche de sapin.

"Le plongeur s'est enfoncé, a scié la planche, en a fait une boîte, et est resté sous l'eau plus de trois heures. Il est remonté ensuite avec sa boîte, puis est redescendu pour chercher ses outils, a attaché l'établi à une corde qui l'a remonté au moyen d'un palan, puis est revenu lui-même à la surface, sans paraître avoir aucunement souffert. Une grande quantité de curieux s'étaient réunis près du point où se faisait cette expérience qui se renouvellera au premier jour."

UN DRAME AU BORD DE LA MER.—La ville de Belle-Ile vient d'être attristée par un déplorable événement. Il y a quelques jours, un petit chasse-marée partit dans la soirée du port de cette ville, ayant à son bord cinq femmes, parmi lesquelles se trouvait celle du capitaine. Assailli par un grain près du Croisic, ce navire fut jeté sur des rochers, et défoncé par ce choc, il recevait l'eau par une large ouverture.

Le capitaine, comprenant l'imminence du danger, descendit dans sa chambre, fit lever les femmes qui s'y étaient endormies, mit son canot à la mer, les y embarqua, et les ayant déposées sur un rocher, il revint à son bord pour y prendre ses papiers et le peu d'argent qu'il possédait ; puis, étant entré de nouveau et avec son équipage dans le canot, il se dirigea vers le rocher sur lequel il avait laissé les passagères. Quels ne furent pas son étonnement et sa douleur lorsqu'il s'aperçut qu'elles avaient été enlevées par la lame. Toutes cependant n'avaient pas encore entièrement disparu, mais l'obscurité était telle qu'on ne pouvait distinguer personne.

Pendant que le capitaine se livrait à des recherches difficiles pour retrouver ces malheureuses, il se sentit saisir par le pied. "Est-ce toi, ma Louise ? s'écria-t-il.—Oui, répondit une voix." Quelques instans après, il apportait sur le rocher une femme à demi morte, mais cette femme n'était pas la sienne ! L'instinct de la conservation lui avait inspiré un mensonge qui a trompé le dévouement du capitaine.

Les naufragés attendirent le jour dans la plus grande anxiété. Ce fut alors que, sur un signe de détresse, une chaloupe vint à leur secours et les sauva; mais la femme qui avait échappé presque miraculeusement à la mort a succombé, en arrivant à Nantes, aux émotions qui lui étaient restées de cette épouvantable scène.

SERVICE DES POSTES.—On lit dans les derniers journaux français :

"L'administration des postes vient de réaliser de nouvelles améliorations dans le transport et le service des dépêches par l'adoption de wagons-postes.

Le système de ces wagons-postes ou bureaux ambulans permet d'effectuer en même temps le tri des lettres et leur transport. Il résulte de ce nouveau mode une économie notoire de temps. Le commerce les populations, ont déjà pu l'apprécier sur le chemin de Paris à Rouen, où ce système a été essayé par des wagons provisoires qui ont été remplacés, à dater d'hier 15, par des wagons définitifs.

Ces wagons, construits sur des plans fournis par l'administration, sont d'une forme élégante et solide. Ils représentent, vus de face, à de jolis pavillons de 5 mètres de longueur sur 2 mètres 20 centimètres de hauteur et 2 mètres 40 centimètres de largeur, couleur grénat, relevée par des sculptures et des ornemens de fantaisie du plus bel effet.

La partie supérieure est séparée de la partie inférieure par une frise horizontale contenant en lettres d'or ces mots : *Administration des Postes.*

Un fronton en bois sculpté, sur lequel est inscrit le numéro du bureau, couronne le centre du pavillon qui repose sur un truck en plateforme, couleur noir foncé, relevée de filets vermillion. Un marchepied et une main-courante en rendent l'accès facile aux agens des postes, qui peuvent faire, sans danger, à chaque station, l'échange des dépêches.

L'intérieur figure un véritable bureau de poste, se divise en deux parties : l'avant-bureau a le tiers de la totalité du wagon. Son ameublement consiste en un coffre surmonté d'un casier, numéroté à la lettre de chacun des bureaux d'arrondissement de Paris, d'un fauteuil pour le repos des employés et d'un tabouret pour le garçon de bureau. Le bureau comprend les deux-tiers du wagon ; il est meublé de trois buffets servant de tables, surmontées de casiers où doivent être mises les lettres destinées à chaque bureau du parcours, pour l'allée et le retour.

Une table est réservée au directeur du bureau pour faire ses écritures, et les deux autres aux employés chargés du tri, du timbrage et de la taxe des lettres pour le parcours.

Toutes les autres dispositions nécessaires au service sont faites avec un parfait ensemble et d'une manière ingénieuse. Cinq lampes artistement encadrées dans le plafond éclairent les deux compartimens. Un calorifère, placé à l'extérieur d'une manière invisible, donnera par les froids les plus rigoureux de 15 à 20 degrés de chaleur.

FEUILLETON.

MEMOIRES D'UN MEDECIN.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

PREMIERE PARTIE.

LE PETIT LEVER DE MME LA COMTESSE DUBARRY.

Maintenant, que nos lecteurs nous permettent d'abandonner Mlle Chon et le vicomte Jean courant la poste sur la route de Châlons, et de les introduire chez une autre personne de la même famille.

Dans l'appartement de Versailles qu'avait habité Mme Adelaïde, fille de Louis XV, ce prince avait installé Mme la comtesse Dubarry, sa maîtresse, depuis un an à peu près, non sans observer longtemps à l'avance l'effet que ce coup d'état produirait à la cour.

La favorite, avec son laisser aller, ses façons libres, son caractère joyeux, son intarissable entrain, ses bruyantes fantaisies, avait transformé le silencieux château en un monde turbulent dont chaque habitant n'était toléré qu'à la condition de se mouvoir beaucoup et le plus joyeusement du monde.

De cet appartement restreint, sans doute, si l'on considère la puissance de celle qui l'occupait, partait à chaque instant l'ordre d'une fête ou le signal d'une partie de plaisir.

Mais ce qui certainement paraissait le plus étrange aux magnifiques escaliers de cette partie du palais, c'était l'affluence incroyable de visiteurs qui, dès le matin, c'est à dire vers onze heures, montaient, parés et radieux, pour s'installer humblement dans une antichambre remplie de curiosités moins curieuses que l'idole que les élus ... appelés à adorer dans ... [illegible]

Le lendemain du jour où se passait à la poste du petit village de La Chaussée ... [illegible]

... de M. Jean Dubarry, son ancien protecteur, sortait du lit, nous ne dirons point pareille à Vénus, mais, certes, plus belle que Vénus pour tout homme qui préfère la vérité à la fiction.

Des cheveux d'un blond châtain admirablement frisés, une peau de satin blanc veinée d'azur, des yeux tour à tour languissans et spirituels, une bouche petite, vermeille, dessinée au pinceau avec le plus pur carmin, et qui ne s'ouvrait que pour laisser voir une double rangée de perles; des fossettes partout, aux joues, au menton, aux doigts; une gorge moulée sur celle de la Vénus de Milo, une souplesse de couleuvre, avec un embonpoint d'exacte mesure, voilà ce que Mme Dubarry s'apprêtait à laisser voir aux élus de son petit lever, voilà ce que Sa Majesté Louis XV, l'élu de la nuit, ne manquait cependant pas de venir contempler le matin comme les autres, mettant à profit ce proverbe qui conseille aux vieillards de ne point laisser perdre les miettes qui tombent de la table de la vie.

Depuis quelque temps déjà la favorite ne dormait plus. A huit heures, elle avait sonné, pour que l'on permit au jour, son premier courtisan, d'entrer dans sa chambre ; peu à peu, à travers d'épais rideaux d'abord, puis à travers de plus légers ensuite, le soleil, radieux ce jour-là, avait été introduit, et, se rappelant ses bonnes fortunes mythologiques, était venu caresser cette belle nymphe qui, au lieu de fuir comme Daphné, l'amour des dieux, s'humanisait au point d'aller parfois au devant de l'amour des mortels. Il n'y avait donc déjà plus ni bouffissure ni hésitation dans les yeux brillans comme des escarboucles qui interrogeaient en souriant un petit miroir à main, tout cerclé d'or, tout brodé de perles, et le corps souple, dont nous avons essayé de donner une idée, s'était laissé glisser du lit où il avait reposé, bercé par les plus doux rêves, jusque sur le tapis d'hermine, où des pieds qui eussent fait honneur à Cendrillon, avaient trouvé deux mains tenant deux pantoufles, dont une seule eût pu enrichir un bûcheron de la forêt natale de Jeanne, si ce bûcheron l'eût trouvée.

Tandis que la séduisante statue se redressait, se faisant de plus en plus vivante, on lui jetait sur les épaules un magnifique surtout en dentelles de Malines ; puis on passait à ses pieds potelés, sortis un instant de ses mules, des bas de soie rose d'un tissu si fin qu'on n'eût pas su les distinguer de la peau qu'ils venaient de recouvrir.

—Pas de nouvelles de Chon ? demanda-t-elle tout d'abord à sa camériste.
—Non, madame, répondit celle-ci.
—Ni du vicomte Jean ?
—Non plus.
—Sait-on si Bichi en a reçues ?
—On est passé ce matin chez la sœur de madame la comtesse.
—Et pas de lettres ?
—Pas de lettres, non, madame.
—Ah ! que c'est fatigant d'attendre ainsi, dit la comtesse avec une moue charmante ; n'inventera-t-on jamais un moyen de correspondre à cent lieues en un instant. Ah ! ma foi, je plains ceux qui me tomberont sous la main ce matin ! ai-je une anti-chambre passablement garnie ?
—Madame la comtesse le demande.
—Dam ! écoutez donc, Dorée, la Dauphine approche, et il n'y aurait rien d'étonnant qu'on me quittât pour ce soleil. Moi, je ne suis qu'une pauvre petite étoile. Qui avons-nous, voyons !
—Mais M. d'Aiguillon, M. le prince de Soubise, M. de Sartines, M. le président Maupeou.
—Et M. le duc de Richelieu ?
—Il n'a pas encore paru.
—Ni aujourd'hui ni hier ! Quand je vous le disais, Dorée. Il craint de se compromettre. Vous enverrez mon coureur à l'hôtel du Hanovre, savoir si le duc est malade.
—Oui, madame la comtesse. Mme la comtesse recevra-t-elle tout le monde à la fois, ou donnera-t-elle audience particulière ?
—Audience particulière. Il faut que je parle à M. de Sartines : faites-le entrer seul.

L'ordre était à peine transmis par la camériste de la comtesse à un grand valet de pied qui se tenait dans le corridor conduisant des antichambres à la chambre de la comtesse, que le lieutenant de police apparut en costume noir, modérant la sévérité de ses yeux gris et la raideur de ses lèvres minces par un sourire du plus charmant augure.

—Bonjour, mon ennemi, dit, sans le regarder, la comtesse, qui le voyait dans son miroir.
—Votre ennemi, moi, madame ?
—Sans doute, vous. Le monde, pour moi, se divise en deux classes de personnes : les amis et les ennemis. Je n'admets pas les indifférens, ou je les range dans la classe de mes ennemis.
—Et vous avez raison, madame. Mais dites-moi comment j'ai, malgré mon dévoûment bien connu pour vous, mérité d'être rangé dans l'une ou l'autre de ces deux classes ?
—En laissant imprimer, distribuer, vendre, remettre au roi tout un monde de petits vers, de pamphlets de libelles dirigés contre moi. C'est méchant, c'est odieux ! c'est stupide !
—Mais enfin, madame, je ne suis pas responsable...
—Si fait, monsieur, vous l'êtes, car vous savez quel est le misérable qui fait tout cela.
—Madame, si ce n'était qu'un seul auteur, nous n'aurions pas besoin de le faire crever à la bastille, il creverait tout seul de fatigue sous le poids de ses ouvrages.
—Savez-vous que c'est tout au plus obligeant ce que vous dites là !
—Si j'étais votre ennemi, madame, je ne vous le dirais pas.
—Allons, c'est vrai ; n'en parlons plus. Nous sommes au mieux maintenant, c'est convenu, cela me fait plaisir ; mais une chose m'inquiète encore cependant.
—Laquelle, madame ?
—C'est que vous êtes aussi au mieux avec les Choiseul.
—Madame, M. de Choiseul est premier ministre ; il donne des ordres, et je dois les exécuter.
—Donc si M. de Choiseul vous donne l'ordre de me laisser persécuter, harceler, tuer de chagrin, vous laisserez faire ceux qui me persécuteront, me harcèleront, me tueront ! Merci.
—Raisonnons, dit M. de Sartines, qui prit la liberté de s'asseoir sans que la favorite se fachât, car on passait tout à l'homme le mieux renseigné de France, qu'ai-je fait pour vous, il y a trois jours ?
—Vous m'avez fait prévenir qu'un courrier partait de Chanteloup pour presser l'arrivée de la Dauphine.
—Est-ce donc d'un ennemi cela ?
—Mais dans toute cette affaire de la présentation, dans laquelle, vous le savez, je mets tout mon amour-propre, comment avez-vous été pour moi ?
—De mieux qu'il m'a été possible.
—Monsieur de Sartines, vous n'êtes pas bien franc !
—Ah ! madame, vous me faites injure !—Qui vous a retrouvé au fond d'une taverne, et cela en moins de deux heures, le vicomte Jean, dont vous aviez besoin pour l'envoyer je ne sais où, ou plutôt je sais où ?
—Bon, il eut mieux valu que vous me laissassiez perdre mon beau-frère, dit Mme Dubarry, en riant, un homme allié à la famille royale de France.
—Enfin, madame, ce sont cependant des services que tout cela.
—Oui, voilà pour il y a trois jours.—Voilà pour avant-hier ; mais hier, avez-vous fait quelque chose pour moi, hier ?
—Hier, madame !
—Oh ! vous avez beau chercher.—Hier, c'était le jour d'être obligeant pour les autres.
—Je ne vous comprends point, madame.
—Oh ! je me comprends, moi. Voyons, répondez, monsieur, qu'avez-vous fait hier ?
—Le matin ou le soir ?
—Le matin, d'abord.
—Le matin, madame, j'ai travaillé comme de coutume.
—Jusqu'à quelle heure avez-vous travaillé ?
—Jusqu'à dix heures.
—Ensuite ?
—Ensuite, j'ai envoyé prier à diner un de mes amis de Lyon, qui avait parié venir à Paris sans que je le susse, et qu'un de mes laquais attendait à la barrière.
—Et après le diner ?
—J'ai envoyé au lieutenant de police de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, l'adresse d'un fameux voleur qu'il ne pouvait trouver.
—Et qui était ?
—A Vienne.
—Ainsi, vous faites non seulement la police de Paris, mais encore celle des cours étrangères !
—Dans mes momens perdus, oui, madame.
—Bien, je prends note de cela. Et après avoir expédié ce courrier, qu'avez-vous fait ?
—J'ai été à l'Opéra.
—Voir la petite Guimard ? Pauvre Soubise !
—Non pas, faire arrêter un fameux coupeur de bourse que j'avais laissé tranquille tant qu'il ne s'était adressé qu'aux fermiers généraux, et qui avait eu l'audace de s'adresser à deux ou trois grands seigneurs.
—Il me semble que vous auriez du dire la maladresse, monsieur le lieutenant.—Et après l'opéra ?
—Après l'opéra ?
—Oui. C'est bien indiscret ce que je demande, n'est ce pas ?
—Non. Après l'opéra.... Attendez que je me rappelle.
—Ah ! il paraît que c'est ici que la mémoire vous manque.
—Non pas. Après l'opéra.... Ah ! j'y suis.
—Bon.
—Je suis descendu, ou plutôt monté chez certaine dame qui donne à jouer, et je l'ai moi-même conduite au Fort l'Evêque.
—Dans sa voiture ?
—Non, dans un fiacre.
—Après ?
—Comment, après ; c'est tout.
—Non, ce n'est pas tout.
—Je suis remonté dans mon fiacre.
—Et qui avez-vous trouvé dans votre fiacre ?

M. de Sartines rougit.

—Ah ! s'écria la comtesse en frappant ses deux petites mains l'une contre l'autre, j'ai donc eu l'honneur de faire rougir un lieutenant de police.
—Madame, balbutia M. de Sartines.
—Eh bien ! je vais vous le dire, moi, qui était dans ce fiacre, reprit la favorite ; c'était la duchesse de Grammont.
—La duchesse de Grammont! s'écria le lieutenant de police.
—Oui, la duchesse de Grammont, laquelle venait vous prier de la faire entrer dans l'appartement du roi.
—Ma foi, madame, s'écria M. de Sartines en s'agitant sur son fauteuil, je remets mon portefeuille entre vos mains. Ce n'est plus moi qui fais la police, c'est vous.
—En effet, monsieur de Sartines, j'ai la mienne, comme vous voyez ; ainsi gare à vous. Oui ! oui ! la duchesse de Grammont, dans un fiacre, à minuit, avec M. le lieutenant de police, et dans un fiacre marchant au pas ! Savez-vous ce que j'ai fait faire tout de suite, moi ?
—Non, mais j'ai une horrible peur. Heureusement qu'il était bien tard.
—Bon, cela n'y fait rien, la nuit est l'heure de la vengeance.
—Et qu'avez-vous fait, voyons ?
—De même que j'ai ma police secrète, j'ai ma littérature officielle, des grimauds affreux, sales comme des guenilles, et affamés comme des belettes.
—Vous les nourrissez donc bien mal ?
—Je ne les nourris pas du tout ... [illegible]

... jeune innocente, à laquelle il n'a pas honte de compter une misérable somme de trois cents livres tous les 30 du mois.
—Madame, c'est une belle action que vous voulez ternir.
—On ne ternit que celles-là. 2o. M. de Sartines, déguisé en révérend père de la mission, et s'introduisant dans le couvent des Carmélites de la rue Saint Antoine.
—Madame, j'apportais à ces bonnes sœurs des nouvelles d'Orient.
—Du petit ou du grand ? 3o M. de Sartines déguisé en lieutenant de police, et courant les rues à minuit, dans un fiacre, en tête à tête avec la duchesse de Grammont.
—Ah ! madame, dit M. de Sartines effrayé, voudriez-vous déconsidérer à ce point mon administration ?
—Eh ! vous laissez bien déconsidérer la mienne, dit la comtesse en riant. Mais, attendez donc.
—J'attends.
—Mes droles se sont mis à la besogne, et ils ont composé comme on compose au collège, en narration, en version, en amplification, et j'ai reçu ce matin une épigramme, une chanson et un vaudeville.
—Ah ! mon dieu !
—Effroyables tous trois. J'en régalerai ce matin le roi, ainsi que du nouveau *Pater noster* que vous laissez courir contre lui, vous savez !

"Notre père qui êtes à Versailles, que votre nom soit honni comme il mérite de l'être, votre règne est ébranlé, votre volonté n'est pas plus faite sur la terre que dans le ciel ; rendez-nous notre pain quotidien, que vos favorites nous ont ôté ; pardonnez à vos parlemens, qui soutiennent vos intérêts, comme nous pardonnons à vos ministres qui les ont vendus. Ne succombez point aux tentations de la Dubarry, mais délivrez-nous de votre diable de chancelier.

"Ainsi soit-il."

—Où avez-vous encore découvert celui-là ? dit M. de Sartines, en joignant les mains avec un soupir.
—Eh ! mon dieu ! je n'ai pas besoin de les découvrir ; on me fait la galanterie de m'envoyer tous les jours ce qui paraît de mieux dans ce genre. Je vous faisais même les honneurs de ces envois quotidiens.
—Oh ! madame.
—Aussi, par réciprocité, demain, vous recevrez l'épigramme, la chanson et le vaudeville en question.
—Pourquoi pas tout de suite ?
—Parce qu'il me faut le temps de les distribuer. N'est-ce pas l'habitude, d'ailleurs, que la police soit prévenue la dernière de ce qui se fait ! Oh ! ils vous amuseront fort, en vérité. Moi, j'en ai ri ce matin pendant trois quart d'heure. Quant au roi, il en est malade d'une désopilation de la rate. C'est pour cela qu'il est en retard.
—Je suis perdu, s'écria M. de Sartines en frappant de ses deux mains sur sa perruque.
—Non, vous n'êtes pas perdu, vous êtes chansonné, voilà tout. Suis-je perdue pour la belle bourbonnaise, moi ? Non. J'enrage, voilà tout, ce qui fait qu'à mon tour je veux faire enrager les autres. Ah ! les charmans vers. J'en ai été si contente que j'ai fait donner du vin blanc à mes scorpions littéraires, et qu'ils doivent être ivres morts en ce moment.
—Ah ! comtesse ! comtesse !
—Je vais d'abord vous dire l'épigramme.
—De grâce.

France, quelle est donc ton destin
D'être soumise à la femelle !

Eh ! non, je me trompe, c'est celle que vous avez laissée courir contre moi, celle-là. Il y en a tant que je m'embrouille. Attendez, attendez, m'y voici.

Amis, connaissez-vous l'enseigne ridicule
Qu'un peintre de Saint Luc fait pour les parfumeurs ?
Il met en flacon en forme de pilule.
Boynes, Maupeou, Terrey sous leurs propres couleurs
Il y joint de Sartines, et puis il l'intitule
Vinaigre des quatre voleurs !

—Ah ! cruelle, vous me changerez en tigre.
—Maintenant, passons à la chanson, c'est Mme de Grammont qui parle.

Monsieur de la Police,
N'ai-je pas la peau lisse?
Rendez-moi le service,
D'en instruire le roi.

—Madame ! madame ! s'écria M. de Sartines furieux.
—Oh ! rassurez-vous, dit la comtesse, on n'a encore tiré que dix mille exemplaires. Mais c'est le vaudeville qu'il faut entendre.
—Vous avez donc une presse?
—Belle demande. Est-ce que M. de Choiseul n'en a pas ?
—Gare à votre imprimeur.
—Ah ! oui ; essayez, le brevet est en mon nom.
—C'est odieux ! Et le roi rit de toutes ces infamies ?
—Comment donc ! c'est lui qui fournit les rimes quand mes araignées en manquent.
—Oh ! vous savez que je vous sers, et vous me traitez ainsi ?
—Je sais que vous me trahissez. La duchesse est Choiseul, elle veut ma ruine.
—Madame, elle m'a pris au dépourvu, je vous jure.
—Vous avouez donc ?
—Il le faut bien.
—Pourquoi ne m'avez-vous pas avertie ?
—Je venais pour cela.
—Bast ! je n'en crois rien.
—Parole d'honneur !
—Je parie le double.
—Voyons, je demande grâce, dit le lieutenant de police tombant à genoux.
—Vous faites bien.
—La paix au nom du ciel, comtesse.
—Comment vous avez peur de quelques mauvais vers, vous un homme, un ministre ?
—Ah ! si n'avais peur que de cela.
—Et vous ne réfléchissez pas combien une chanson peut faire passer de mauvaises heures, à moi qui suis une femme.
—Vous êtes une reine.
—Oui, une reine non présentée.
—Je vous jure, madame, que je ne vous ai jamais fait de mal.
—Non, mais vous m'en avez laissé faire.
—Le moins possible.
—Allons, je veux bien le croire.
—Croyez-le.
—Il s'agit donc, maintenant, de faire tout le contraire du mal : il s'agit de faire le bien.
—Aidez-moi, je ne puis manquer d'y réussir.
—Etes-vous pour moi, oui ou non ?
—Oui.
—Votre dévoûment ira-t-il jusqu'à soutenir ma présentation ?
—Vous même y mettrez des bornes.
—Songez-y, mon imprimerie est prête ; elle fonctionne nuit et jour, dans vingt-quatre heures mes grimauds auront faim, et quand ils ont faim ils mordent.
—Je serai sage. Que désirez-vous ?
—Que rien de ce que je tenterai ne soit traversé.
—Oh ! quant à moi, je m'y engage.
—Voilà un mauvais mot, dit la comtesse en frappant du pied, et qui sent le grec ou le carthaginois, la foi punique, enfin.
—Comtesse....
—Aussi, je ne l'accepte pas ; c'est un échappatoire. Vous serez censé ne rien faire, et M. de Choiseul agira. Je ne veux pas de cela, entendez-vous. Tout ou rien. Livrez-moi les Choiseul garrottés, impuissans, ruinés, ou je vous annihile, je vous garrotte, je vous ruine. Et prenez garde, la chanson ne sera pas ma seule arme, je vous en préviens.
—Ne menacez pas, madame, dit M. de Sartines devenu rêveur, car cette présentation est devenue d'une difficulté que vous ne sauriez concevoir.
—Devenue, est le mot, parce qu'on y a mis des obstacles.
—Hélas !
—Pouvez-vous les lever ?
—Je ne suis pas seul, il nous faut cent personnes.
—On les aura.
—Un million.
—Cela regarde Terray.
—Le consentement du roi ?
—Je l'aurai.
—Il ne le donnera point.
—Je le prendrai.
—Puis quand vous aurez tout cela, il vous faudra encore une marraine.
—On la cherche.
—Inutile : il y a ligue contre vous.
—A Versailles ?
—Oui, toutes les dames ont refusé pour faire leur cour à M. de Choiseul, à Mme de Grammont, à la Dauphine, au parti prude, enfin.
—D'abord le parti prude sera obligé de changer de nom si Mme de Grammont en est. C'est déjà un échec.
—Vous vous entêtez inutilement, croyez-moi !
—Je touche au but.
—Ah ! c'est pour cela que vous avez dépêché votre sœur à Verdun !
—Justement. Ah ! vous savez cela, dit la comtesse mécontente.
—Dam ! j'ai ma police aussi, moi, fit M. de Sartines, en riant.
—Et vos espions !
—Et mes espions !
—Chez moi ?
—Chez vous.
—Dans mes écuries ou dans mes cuisines ?
—Dans vos antichambres, dans votre salon, dans votre boudoir, dans votre chambre à coucher, sous votre chevet.
—Eh bien ! comme premier gage d'alliance, dit la comtesse, nommez-moi ces espions.
—Ah ! je ne veux pas vous brouiller avec vos amis, comtesse.
—Alors, la guerre.
—La guerre, comme vous dites cela.
—Je le dis comme je le pense ; allez-vous-en, je ne veux plus vous voir.
—Ah ! cette fois, je vous prends à témoin. Puis-je livrer un secret, ... d'état !
—Un secret d'alcôve.
—C'est ce que je voulais dire : l'état est là aujourd'hui.
—Je veux mon espion.
—Qu'en ferez-vous ?
—Je le chasserai.
—Faites maison nette alors.
—Savez-vous que c'est effrayant ce que vous me dites-là !
—C'est vrai surtout. Eh ! mon dieu, il n'y aurait pas moyen de gouverner sans cela, vous le savez bien vous qui êtes si excellente politique.

Mme Dubarry appuya son coude sur une table de laque.

—Vous avez raison, dit-elle, laissons cela. Les conditions du traité ?
—Faites-les, vous êtes le vainqueur.
—Je suis magnanime comme Sémiramis. Que voulez-vous ?
—Vous ne parlerez jamais au roi des réclamations sur les farines, réclamations auxquelles, traîtresse, vous avez promis votre appui.
—C'est dit ; emportez tous les placets que j'ai reçus à ce sujet ; ils sont dans ce coffre.
—Recevez en échange ce travail des pairs du royaume sur la présentation et les tabourets.
—Travail que vous étiez chargé de remettre à Sa Majesté ?...
—Sans doute.
—Comment et vous l'avez fait faire ?
[illegible]

(*Communiqué.*)

COMPAGNIE DES CAZADORES DE ORLEANS.

Dans le comité administratif du 20 de ce mois, il a été fait mention d'un article signé A. RIVAS, et publié dans le *Courrier* de cette ville ; cet article rapportant une résolution passée dans une assemblée de Compagnie, et dénaturant le sens de cette résolution. Le comité administratif a déterminé qu'il soit répondu en ces termes au susdit A. RIVAS, dans L'ABEILLE du 21 courant : Monsieur,

Il n'est pas vrai que le capitaine des *Cazadores de Orleans* ait demandé que la Compagnie payât les avocats qui le défendent ; c'est sur la motion d'un membre de *haute lignée*, comme vous dites, que cette détermination a été prise à l'unanimité.

En agissant ainsi, la Compagnie a voulu prouver au capitaine que ce n'est pas seulement à lui que doit revenir l'honneur des mesures qui lui attirent aujourd'hui les cris de rage et de désespoir, de l'envie et de la lâcheté. Tous les gens de bien de la compagnie revendiquent une large part de l'honorable responsabilité de tous les actes pour lesquels il est accusé.

Monsieur RIVAS, vous qui avez mendié votre participation à notre corps, sans paiement de quotités, (ce fait est consigné dans les archives de la compagnie), vous devriez être un peu moins étonné que la société veuille payer les dettes qu'entraînent ses actes, vous qu'elle a vêtu à deux reprises, vous n'avez guère le droit de la blâmer de sa prodigalité, vous qui avez vendu l'uniforme dont elle vous avait fait don, vous n'avez rien à dire sur sa délicatesse.

Vous faites sonner fort haut une pétition signée de plus de soixante-dix membres. Nous ignorons son existence, et nous savons que celle qui se trouve sous les yeux de la Cour d'Enquête, renferme 43 signatures, contre 21 desquelles nous protestons. Selon nous, il reste donc 22 signatures qui valident ; la vôtre est de ce nombre. Malheureux, pourquoi en parlez-vous ? Si vous n'avez pas été honteusement chassé de la Cour, n'avez-vous pas été ignominieusement déchargé comme témoin, sur la motion même du juge-avocat Maureau ?

Voilà pour votre moralité dans cette affaire ; respectons celle des autres puisqu'ils n'ajoutent pas le scandale au sentiment qui les fait agir.

C'est assez, nous le pensons bien pour cette première et dernière représentation. Si le comité administratif a souscrit à y jouer un rôle, c'est que le public est censé ne pas connaître A. RIVAS, et qu'il fallait rapporter quelques antécédents pour établir à jamais le degré d'estime qu'on peut avoir pour les écrits passés de cet homme ou pour ses lamentations à venir.

Par ordre du comité,
SUPERVIELLE, secrétaire.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire Warren, Taylor, Liverpool,	L H Gale
Navire Araminta, Rogers, Liverpool	W H Hayne & co
Navire Plato, Beard, Rotterdam,	L H Gale
Barque Santee, Marston, Boston,	G W Hynson
Goel Eufaula, Taylor, Matagorda,	capitaine
Goel Galena, Butler, Brazos St Jago,	J Alexander
Goel Aaron, Coates, Matagorda et Port Lavaca,	L Dobbin
Goel Velasco, Tew, la Barbade,	Creevy, Churchman & co
Goel Waccamaw, Bullen, Pensacole,	capitaine
Sloop Annes, Cooper, Brazos St Jago,	C Bedford
Steamer Wing & Wing, Newell, Cincinnati	J McGregor & co

ARRIVÉS.
Goel Cora, Somerville, de Brazos St Jago.
Goel Augusta, ——, de la cote.
Steamers Rainbow, Selleck, de Bayou Sara.
Atlantis, Ferguson, de Green River.

PORTS ETRANGERS.

LISTE DES NAVIRES
Expédiés, partis et en charge pour la Nlle-Orléans.

LIVERPOOL.	
Navire Viola, Jameson	en charge juillet 1?
Navire Sweden, ——	en charge juillet 1?
Navire Clyde, Smith	parti juillet 24
Navire Soldan, Thomas	parti juillet 21
Navire Eben Preebles, Perkins	parti juillet 14
Navire Acteon, ——	expédié juillet 14
Navire Edward Boustead, Arnold	parti juillet 24
Navire Elizabeth, Hasty	parti juillet ?
Navire Henrietta, Longford	annoncé juin 4
LONDRES.	
Navire Timoleon, Dreyer	parti juin ?
HAVRE.	
Navire Birmingham, Robinson	parti juin 1
Navire Susan Drew, Page	parti juin 12
Navire Rubicon, Thompson	partant juillet 30
Navire Probus, Devries	partant aout 1
Navire Kentucky, Ranlett	partant juin 10
BORDEAUX.	
Navire Thracian, Brown	parti juin 15
Navire Mauran, Williams	partant juillet 15
Navire Arthemise, ——	partant juillet 16
Navire Apollo, ——	partant juillet 20
Barque W H Tyler, Tyler	en charge juillet ?
MARSEILLE.	
Navire Diogenes, Silvester	partant juillet 31
Brick Antares, Cousins	partant juillet 31
Brick Mantredon, ——	partant juillet 31
NANTES.	
Navire Hogarth, ——	parti juillet 4

AUX DAMES.
Le brick Massachusetts vient d'arriver portant un nouveau lot de l'excellent SAVON CHIMIQUE ITALIEN DE JONES, lequel jouit d'une grande célébrité. Les Dames qui ont des rousseurs, des boutons, ou le teint brûlé, jaunâtre ou décoloré, n'ont qu'à faire l'essai de ce savon, par l'usage d'un seul morceau elles pourront se convaincre de l'efficacité de ce savon.
Aussi—Par le même navire il a reçu un nouvel envoi de ce célèbre BLANC DE LYS D'ESPAGNE, qui donne à la peau un blanc d'albâtre, tout en agissant comme cosmétique pour adoucir la peau.
En vente seulement au dépôt du Magical Pain Extractor de Dalley, No. 151, rue de Chartres. 12 aout—6

ATTENTION—Les articles ci-après sont vendus seulement au dépôt véritable du Remède Magique de Dalley, 151, rue Poydras, savoir : Onguent de Gray, Potion pour la fièvre ague, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de Hays, Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, Liniment de Hays, pour les hémorroïdes, remède contre la migraine, remède de Bernard, contre la colique, Teinture des Indes pour les cheveux, vernis pour les poêles, tuyaux et grilles, Baume de Horehound, le meilleur remède pour les rhumes, consomption, etc. 17 juin

Bureau d'Agence Générale.
LES soussignés ont ouvert, à dater de ce jour, Passage de la Bourse, No. 4, entre les rues St. Louis et Conti, un bureau d'Agence Générale.
Ils se chargeront de toute espèce de recouvremens, traductions, règlements et balances de livres, copies etc.
Dans le cas, où pour transactions importantes, une garantie serait demandée, ils se chargent d'y satisfaire.
Le règlement pour toute collection qui leur sera confiée aura lieu tous les lundis.
Leur bureau sera ouvert de neuf heures à trois heures, et de cinq à sept heures P. M.
Une agence spéciale pour le nettoiement et l'entretien des cheminées à l'année est établie à leur bureau.
Nouvelle Orléans, 20 aout 1846.
M. BERTUS,
H. RUFFIER.
21 aout

GARDES D'ORLEANS.
LES membres de la Compagnie sont notifiés qu'il y aura une assemblée de tous les membres dimanche prochain, 23 courant, à 11 heures précises du matin, au salon de M. Sy, rue St. Louis. Ils sont priés d'être ponctuels, car il y sera traité d'affaires importantes.
Par ordre d'une assemblée, tenue ce jour, 15 aout 1846.
18 aout WM. ANDRY, secrétaire.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE.
L'ATLAS pour l'Histoire du Consulat et de l'Empire, par Thiers, vient d'être reçu à la librairie de V. HEBERT, 149, Chartres.
N. B. Messieurs les souscripteurs sont prévenus que les 3 premières livraisons contenant les cartes, plans &c pour les 5 premiers volumes, sont prêtes à être délivrées. 21 aout

PAPIER PEINT.
LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un grand assortiment de papiers peints pour appartements, dessins nouveaux et à la mode, sortant des premières fabriques de Paris, qu'il offre à vendre à des prix très modérés.
Papiers communs, fins et glacés.
Bordures, communes, ordinaires et veloutées.
Vues pour salles et cafés.
Fonds unis, de toutes couleurs; dito à rosaces, de toutes couleurs, pour ciels de lits, nouveaux dessins.
Devants de cheminées, et sujets pour éventails.
21 aout V. HEBERT, 149, rue de Chartres.

A VENDRE en magasin :
15 Barriques vin vieux Chateau-Margaux ;
15 do do do St Estephe do
20 do do St. Julien, ordinaire;
20 do do St Emilion, do;
40 barriques vin Montferrand, do;
20 do do Queyries do;
50 barils vin blanc Haut Sauterne;
10 do vieux whiskey Monongahela.
10 do do Madère.
2 pipes Genièvre Holande.
2 quarts de pipes vieux cognac.
50 caisses Kirch de la foret noire.
10 do absynthe Suisse.
15 do curaçao de Hollande.
300 do vin blanc et rouge vieux.
25 paniers de guignolet d'Angers.
1 boucaut ficelle, 12 caisses peinture verte, de Paris.
200 mille bouchons pointus, 100 mille ordinaire.
3 caisses champagne, sec.
N. DUDOUYT,
21 aout 13, Toulouse

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE—Garanties être de la récolte de 1846—Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses habitués, qu'il vient de recevoir par les navires Louisville, de Philadelphie et de New-York, un grand assortiment de graines fraîches, provenant de deux grainetiers des plus en réputation au Nord. Ces envois consistent en : graines de betteraves, fèves, carrottes, laitue, choux, panais, navets, épinards &c. toutes de première qualité et à prix modérés. Wm. DINN,
21 aout 11, rue de la Commune

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—60 caisses actuellement en débarquement du brick Lawrence Copeland et à vendre par
21 aout G W DUNBAR, 30 Douane

GRAISSE—60 barils graisse en feuille, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
21 aout 54 Tchoupitoulas

SUIF—30 barils, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co.
21 aout 54 Tchoupitoulas

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleurs cigares, des marques suivantes : General Taylor, major Ringgold, major Brown, capitaine Walker, &c., en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
21 aout 38, Vieille Levée

INDIGO—6 surons Guatemala, en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
21 aout 38 Vieille Levée

GOMME copal—6 balles en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
22 aout 38, Vieille Levée

SUCRE—Blanc, jaune et brun, de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
21 aout 38 Vieille Levée

A VENDRE en magasin : ... eau de vie vieille, Champagne; ... [illegible]

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LA SAISON.
REÇU de Boston, de New York, et de Philadelphie par les navires Santee, Indiana, Lehigh, Genessee, Sultana et Louisville, un assortiment de nouvelles marchandises très convenables pour la saison, et à vendre par les soussignés, à des prix très modérés. L'assortiment se compose principalement en :
Cotons blancs de toutes qualités et de toutes largeurs,
Do écrus, do do do
Kerseys unis et rayés, linseys dito do.
Kentucky Jeans, gris et bleus,
Tartan à carreaux et à raies, Lumberry bleu et rouge,
Flanelles blanches, rouges, jaunes et vertes,
Baize verte, double largeur,
Alpaka noir, de toute qualité; alepine do. do.
Bombazette do do. velours noir et en couleur,
Moleton écru et blanc, bonlenta à raies et à carreaux,
Coton rayé pour chemises,
Cotonnade Log Cabin, uni et à carreaux,
York Denims et imitation, percale noire et en couleur,
Damassé écru pour nappes, coton bleu croisé,
Coutil à matelas, mouchoirs bleus et en couleurs,
Toile cirée, 4/4, 5/4 et 6/4 de large,
Châlet en laine, de toute qualité, do en cachemire noir,
Indiennes noires et en couleurs,
Silesies et paper muslins en couleurs,
Mousselines suisses unies et à carreaux,
Do do damassées et brodées,
Book muslin, Bishop lawn et nansou,
Ouvre pour serviettes et torchons,
Nappes damassées et unies, serviettes do do.
Baleines assorties, pour robes,
Serge en soie et en laine, pour doublures,
Mouchoirs de batiste, assortis,
Do de soie de toute qualité.
Cravates taffetas noir et en couleur,
Sorrie noire pour robes et pour écharpes,
Satin noir et blanc pour robes,
Florence, bleue, verte, rose et blanche,
Un bel assortiment d'agraffes, de boutons, d'aiguilles d'épingles, de peignes et de galons,
Fil en bobines, d'Orrells, Alexandre et Farquerson,
Fil en paquets, de Marshall, noir, bleu et gris,
Soie à coudre, noire et en couleurs,
Couteaux de la manufacture de Rodgers,
Gants en soie, noirs, blancs et en couleurs,
Crêpe noir et blanc, do. pour voiles,
Un assortiment complet de rubans en tout genre,
Dentelles en coton et neiges, bobinet noir et blanc,
Bretelles blanches et en couleurs de toutes qualités,
Un assortiment très varié de bas et demi bas,
Bourses en soie et en coton, lacets assortis,
Tavelle en laine et en coton, de toutes couleurs,
Guimpes et cordonnets pour robes,
Chemises de dessous, en mérinos et en coton,
Mouchoirs Madras, noirs et en couleurs,
Mérinos noir, français et anglais,
Casimir noir et gris, pour pantalons,
Drap noir, bleu et noir bleu,
Bon coton blanc, 8/4 et 9 yards par pièce,
Parapluies coton, montés sur baleines, &c. &c.
DUFOUR, DURAND & Co
19 aout 25, Chartres

D. B. MACARTY, actuellement en Europe pour faire ses achats et désirant écouler le stock de son magasin, a donné ordre à ses commis de vendre à des prix excessivement réduits, les articles déjà en magasins et de plus, les marchandises suivantes, qu'il reçoit en ce moment par le navire Elizabeth Ellen, du Havre.
Ombrelles dites pavolines américaines, brochées et moirées,
Dito dito chinoises brochées et moirées,
Parasols soie noirs, sur 20, 22, 23 et 26 pouces,
Dito dito couleurs, de 22 et 24 dito,
Gants filet fil d'Ecosse blancs, avec bouillon,
Dito dito soie dito noirs, dito
Dito dito dito Egyptiens, dito
Dito dito dito noirs unis pour dames,
Dito dito fil d'Ecosse unis dito,
Corsets patentés sans coutures, de la fabrique de P. Werly, à Bar le Duc,
Guinghams superfins, patrons écossais,
Batiste blanche unie, de tous les prix,
Mousseline blanche 4/4 brochée à jours,
Mousselines à rideaux brodées au crochet,
Dito à mouches quarrées brochées,
Lacets bleuelle ferrés aux bouts,
Mouchoirs batiste à ourlet,
Dito dito unis, différentes grandeurs,
Dito dito unis très grands pour hommes,
Parfumeries diverses,
Bandes indéplissables brodées et unies,
Courtepointes piquées pour lits d'enfant,
Bas fil d'Ecosse unis, pour hommes,
Dito pour enfans, unis et à jours,
Frange torse soie noire,
Indienne à meuble rouge, jaune, unie et à raies satinées,
Echarpes barege blanc. Dito dito barres en couleur,
Dito dito noir, uni et à raies satinées,
Coutil français, dernier genre,
Mérinos noir uni, de Paturle, Lupins & Co,
Dito dito façonné,
Bretelles élastiques pour hommes et enfans.
Aussi—Un bel assortiment de marchandises américaines, reçues par les navires Wabash et Oswego.
5 juin D. B. MACARTY, 22, Bourbon.

Grand assortiment de Marchandises Sèches.
C. M. SIMPSON,
No. 33, rue de Chartres, encoignure de la rue la Douane.
LES affaires de cette saison étant finies, et le soussigné ayant encore en mains un grand assortiment de Marchandises Sèches, offre ces marchandises à un prix très réduit. Les familles, les négocians et les habitans sont priés de venir eux-mêmes en faire l'examen.
Les articles suivants ne sont qu'une faible partie de ce que l'on trouvera en vente.
3000 verges mousseline—Mousseline d'Orléans, organdi, jaconats, linons et batistes, à très bas prix; guinghams, calicots français, anglais, écossais et américains, barège riche, dans le dernier genre, très bon marché; barège riche provenant des Encans, au dessous du prix coûtant.
Deux caisses barège noir pour deuil, alpacas noir et de couleur, bombazine et mérinos noirs.
Jaconats et mousseline batiste anglais.
Mousseline Suisse &c; jaconats façonnés.
Deux caisses mousseline blanche rayée.
Mousseline brodée pour robes.
Mousseline pour rideaux, rideaux brodés.
Etoffes pour rideaux rouges, bleus et jaunes.
TOILES.
Un grand assortiment de toiles, de tous genres, des meilleures manufactures.
Toiles d'Irlande pour chemises, supérieures
Do do do bon marché
Platilles de 6 1/2 à 7 1/2 par pièce
Toiles à chemises de différentes largeurs
Linge de table uni et damassé
Do do à dessins riches
Serviettes &c. pour table et toilette.
Diapré de Russie et d'Ecosse.
Un grand assortiment de linge de table bon marché des Encans.
MARCHANDISES EN COTON.
Cotons pour chemises de toutes qualités, 3/4 4/4 et 5/4
Do do do 4/4, 5/4 et 12/4
Cotons écrus de toutes grandeurs et qualités
Marchandises pour habillements d'hommes.
Chemises fil et coton, très fines.
Do do qualité ordinaire.
Chemises de couleur.
Gilets de peau en soie, coton et laine.
Coutils français et irlandais pour pantalons
Do do supérieurs blancs damassés.
Do unis et de couleur.
Mérinos et drap d'été pour habits et pantalons.
Aussi—Etoffes à moustiquaires en fil et en coton, un grand assortiment de bonneterie, se composant de bas demi bas en soie, coton et laine, cotonnades françaises et américaines, draps bleus, coutil à matelas, mouchoirs de tête &c. &c. &c. Le tout sera vendu à des prix extrêmement bas.
27 juil C. M. SIMPSON.

EDUCATION.
UNE personne graduée à l'une des principales Universités d'Europe, désire s'engager à donner des leçons particulières dans une famille respectable de cette ville. Ses cours d'instruction seraient l'Anglais, les Belles Lettres et les Sciences. Il peut présenter des recommandations satisfaisantes tant sous le rapport de sa moralité que de ses connaissances. S'adresser par écrit à l'adresse de J. C. D. au bureau de l'Abeille. 17 aout—6

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages du Nord, et offrent à vendre à bas prix :
350 douz. chemises devant toile, bon marché,
100 do bretelles gomme,
350 do chaussettes coton écru,
100 do gants fil écru,
50 do gants soie anglais épais,
250 pièces foulards pour le Mexique,
1 caisse chapeaux gris pour volontaires,
50 douz chemises et caleçons flanelle légère.
80 do do soie, bon marché.
17 aout LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.

MAIS—2000 sacs 1re qualité, en magasin et à vendre par JAMES E WOODRUFF,
17 aout 60 Camp

BŒUF—30 barils prime, à l'inspection, à vendre par JAMES E WOODRUFF,
17 aout 60, Camp

PORC—100 barils porc de diverses qualités, à l'inspection et à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
17 aout 60, Camp

BALAIS—300 douzaines balais de mais, à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
17 aout 60, Camp

FARINE—500 barils farine de St. Louis, fraîchement moulue, de Washington ; 300 dito dito de Burlington, 100 dito des moulins de la ville, à vendre en magasin, par REYNAUD, CUCULLU & Co,
17 aout 34 Tchoupitoulas

FIL CARRET—40 rouleaux, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 Gravier

CIGARES—200,000 imitation Principe, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 rue Gravier

SUCRE raffiné de Boston—400 colis, sucre en pains en morceaux et en poudre, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 rue Gravier

THE—400 colis en boîtes de six, douze et treize livres, thé souchong, young hyson, etc., à vendre par NORCROSS & FOSDICK
17 aout 40, rue Gravier

POIVRE—50 sacs poivre venant d'être reçu et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 rue Gravier

PIMENTO—50 sacs pimento, venant d'être reçu et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 rue Gravier

MAQUEREAUX—150 barils grands maquereaux No 3, fraîchement pêchés, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 rue Gravier

CAFE—250 sacs Java, vieux gouvernement, 1re qualité, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 rue Gravier

CLOUS—550 barils clous de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 rue Gravier

CHANDELLES de Composition—100 caisses, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 rue Gravier

INDIGO—40 surons indigo de Carracas, première sorte, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 rue Gravier

MALAGA sec—50 barils, 20 gallons chaque, Malaga sec, à vendre par S. V. BARRETT, 21, Gravier
17 aout

VINS en barriques—80 barriques Vin ordinaire, 10 barriques Vins vieux pour famille; 50 demi dito, à vendre par S. V. BARRETT,
17 aout 21 Gravier

CHAMPAGNE—60 paniers Champagne, (marque ancre et comte de Mailly); 40 caisses fleur d'oranger; 25 dito Wermouth; 30 paniers guignolet, à vendre par
17 aout S. V. BARRETT, 21 Gravier

VINS en caisses—1,200 caisses Vin rouges; 150 dito vins blancs; 100 dito en demi bouteilles, à vendre par
17 aout S. V. BARRETT, 21 Gravier

VINS vieux en caisses—30 vieux vin rouge, Lafitte, en bouteilles et demi bouteilles;
75 caisses vieux vin rouge Margaux, en bout. et demi do,
30 do do do do Gruau Larose, do;
30 do do do do Latour, do;
30 do do do do Haut Brion, do;
30 do do do do Chambertin, do;
30 do do de vin blanc Haut Sauterne, 1822;
... Hermitage, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11 rue Conti.

... Whisky, Old Reserve; ... do Bourbon, en magasin ... CHS. DUFOUR, 11 rue Conti

... [illegible] ... DUFOUR, 11, rue Conti.

JARDIN DE CARROLLTON.
BAL DE SOCIÉTÉ.
MESSIEURS les souscripteurs au BAL qui sera donné à Carrollton, samedi 22 courant, sont priés de prendre leurs billets chez M. C. Sy, aux bains Saint Louis, et de présenter leur liste d'invitation incessamment, attendu qu'elle sera close vendredi 21 du courant.
N. B. L'orchestre sera conduit par M. Cobini.
19 aout

AVIS.
Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1846.
A une assemblée spéciale, tenue aujourd'hui par les assureurs, il a été résolu qu'à dater de samedi prochain 1er aout, le Département d'Assurances des différentes compagnies d'assurances de cette ville, sera fermé à 5 heures P. M. et qu'après cette heure il ne sera pris aucun risque.
A. ST. MARTIN, Président
GEO. C. LAWRASON, Secrétaire
30 juil—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPÉTUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionés par le feu, concurremment avec les assurances sur la navigation des mers et rivières.
Bureau No. 35, rue du Camp.
17 aout—6m A. BROTHER,—agent

CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES!
ON peut voir en ce moment, au DEPOT DE CHEMISES DE LA NLLE. ORLEANS, No. 80, rue de Chartres, le plus grand assortiment de CHEMISES qui aient été importées en cette ville. Le propriétaire de l'établissement susdit, est actuellement à New York, et comme le travail de l'atelier est entièrement sous son contrôle, les acheteurs peuvent être assurés que l'on porte un grand soin à confectionner dans le dernier goût et dans le style le plus FASHIONABLE, toute espèce de CHEMISES faites avec les meilleures étoffes.
Cet établissement ne s'occupant exclusivement que de la confection et de la vente de chemises, est à même de les vendre à au moins prix pour cent meilleur marché qu'aucune autre des maisons qui tiennent autre chose que cet article.
Par de récents arrivages, MILLE DOUZAINES DE CHEMISES, formant un assortiment de vingt-cinq différents genres, ont été reçues directement des ateliers. Les marchands de la ville et de la campagne, les habitants et tous ceux qui peuvent avoir besoin de cet article, feront bien de venir examiner cet assortiment avant de faire leurs achats ailleurs.
14 aout—1m ISAAC HART, 80, rue de Chartres.

CHEMISES A BAS PRIX.
500 DOUZAINES Chemises en coton mousseline, avec devants et cols en toile, en magasin et à vendre par ISAAC HART,
14 aout—4 80, rue Chartres

TRAITES à vue sur Boston, à vendre par EUG. ROUCHEREAU & Co,
20 aout 17 et 19, St Louis

MARCHANDISES D'AUTOMNE.
PAR le navire Geo. Stevens, de Liverpool, nous avons reçu quelques colis de très belles marchandises d'automne, sur lesquelles nous appelons l'attention des détaillants de la ville. H. DE GOER & RIFFLARD,
20 aout 21, rue des Magasins

BOMBAZET noir—Quelques caisses Bombazet noir, qualité supérieure, en débarquement du navire Geo. Stevens de Liverpool, importé expressément pour ce marché, et à vendre en gros, à bas prix.
H. DE GOER & RIFFLARD,
20 aout 21, rue des Magasins

MERINOS anglais—En débarquement du Geo. Stevens, de Liverpool, six caisses Mérinos anglais, en couleur de fantaisie, à vendre à bas prix pour du comptant. H. DE GOER & RIFFLARD,
20 aout 21, rue des Magasins

EN débarquement du navire Geo. Stevens, de Liverpool, une caisse de damassés à dessins riches, d'un tout nouveau style; que l'on vendra en gros et à très bas prix. H. DE GOER & RIFFLARD,
21 aout 21, Magasins

AUX HABITANS—Les soussignés, agens pour les couvertures de laine françaises, de Granser, informent respectueusement les habitans de cet Etat et des environs, qu'ils peuvent s'en procurer constamment au "Magasin des Planteurs" de H. DE GOER & RIFFLARD, seuls agens pour le débit de ces couvertures, et importeurs de marchandises sèches.
20 aout 21, rue des Magasins

AUX MARCHANDS TAILLEURS—Les soussignés ont reçu par le navire Geo. Stevens, de Liverpool
Deux caisses de tweeds anglais, 6/4, fantaisie,
Une caisse casimir à carreaux, de mode,
Une dito serge à dessins, de fantaisie,
Une dito étoffes à gilets, Marseille riche,
H. DE GOER & RIFFLARD,
20 aout 21, Magasins

PIQUÉ de Marseille—Nous appelons l'attention des détaillans sur les articles suivans:
Courtepointes de Marseille 10, 12 et 14/4.
Idem 6/4 pour berceaux, couvertures de toilettes, en couleurs, 5/4. H DE GOER & RIFFLARD,
20 aout 21, Magasins

ON a besoin immédiatement d'une domestique de couleur, pour le service d'une petite famille. On désire qu'elle soit propre et ait de bonnes manières. Bon travail ne sera pas très fort. S'adresser par écrit, par voie de la poste, à l'adresse B. No. 122. 20 aout

TOILES à bas prix—Le soussigné vient de recevoir un grand envoi de toiles de diverses qualités, qu'il vendra à bas prix. C. M. SIMPSON,
20 aout 33, Chartres, encoignure Douane

Graines de Jardinage Fraîches,
RECOLTE DE 1846.
LE soussigné a reçu par le brick Alanda, de Philadelphie, du célèbre grainetier David Laudreth Esq., un grand assortiment de graines de betterave, choux, laitue, carotte, pois, etc., des meilleures qualités, à vendre à des prix modérés, par Wm. DINN,
5 aout 11 Commune

VINS, LIQUEURS—1,500 caisses vin de différentes marques, 200 caisses de 24 demi-bouteilles à la caisse, 150 caisses vin blanc, 250 caisses liqueurs surfines et 50 do supérieures, à vendre par
5 aout S V BARRETT, 21 Gravier

Quincaillerie à bon marché, au comptant.
REÇU un joli assortiment de quincaillerie anglaise et américaine, par les navires Lapland, Finland et Washington, de Liverpool et par les navires Alleghany et Auburn, du Nord, à vendre au No. 28, rue Ste-Anne (Place d'Armes) par P. A. LANAUZE.
21 juil—1m

Aux Charpentiers et Entrepreneurs de Wharfs.
LE soussigné recevra des propositions pour bâtir un wharf substantiel, au Free Port, au-dessus de la ville. Le plan, &c, peut être examiné au bureau des soussignés
30jt RICKER & PEARSON, 62, Camp

CHARBON—En déchargement via le chemin de fer Pontchartrain, du charbon de Pittsburg, de première qualité, à vendre en lots convenables aux acheteurs. S'adresser à B. & A. SOULIE,
31 juil—1m 48 rue Conti

LIBRAIRIE DE V. HEBERT.
No. 149, rue de Chartres.
EN vente à cette librairie, les ouvrages suivans: Magasin Pittoresque, 13me année.
E. Briffaut—Paris à table, 1 vol.
Weiss—Biographie universelle, 6 vols grands 8vo.
Raspail—Manuel de la santé, 1 vol.
Grandville—Les fleurs animées.
Thiers—Révolution Française, nouvelle édition.
Laurent—Histoire de Napoléon, do. do. 12 aout

AVIS AUX PROFESSEURS.
EN s'adressant à M. LELIEVRE, libraire, encoignure Ste-Anne et Condé, on pourrait traiter pour une INSTITUTION qui offre quelques avantages 12 aout 6

EN VENTE.
MARTIN L'ENFANT TROUVÉ, par Eugène Sue. La première livraison est prête à être délivrée aux abonnés. Prix, 15 cents.
On souscrit à cet ouvrage à la librairie de
12 aout. VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres

ALAMBIC EN CUIVRE, AVEC SERPENTIN &c.—Entièrement neuf et de la capacité de 300 gallons, à vendre à bon marché, par FRED. CAMERDEN,
5 aout—30 19, Commune

Un bon marché à faire.
UNE propriété à vendre dans la ville de Lafayette, sise à l'encoignure des rues Seconde et Levée, à des conditions très avantageuses; elle rapportera un très bel intérêt pour le prix qu'on en demande.
Plus TROIS LOTS DE TERRE au faubourg Boulogny, situés à l'une des encoignures du dit faubourg. On pourra voir le plan chez le soussigné, à la Bourse des Etats Unis, encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas.
JUAN BELTRAN,
24 juil— Propriétaire

A LOUER—Le haut du magasin No. 62, rue du Camp, comprenant 2 bons bureaux. S'adresser à RICKER & PEARSON,
8 aout 62, Camp

A LOUER—Une maison en bois à 2 étages, sise rue Barthelemy entre Magasin et Camp. S'adresser à RICKER & PEARSON,
8 aout 62, Camp

A LOUER.
UN magasin rue Tchoupitoulas, attenant à la pharmacie de Barbat, encoignure Girod. Possession immédiate.
AUSSI
Une maison rue du Camp, entre Girod et Julie, attenant à la résidence de Henry McCall Esqr. Possession immédiate.
AUSSI
Une maison à étage, etc., No. 100, rue St. Jean, entre Poydras et Hevia. Possession immédiate.
AUSSI
Le Magasin No. —, dans la rangée de l'Arcade de Banks, face à la rue des Magasins. Possession au premier novembre.
AUSSI
La propriété rue du Cirque, entre Commune et Gravier, présentement occupée comme un établissement de peintre de voitures. Possession immédiate.
Les propriétés ci-dessus seront louées à bas prix à de bons locataires, fournissant caution à satisfaction, pour un bail d'un an ou plus, payable par mois ou par trimestre. S'adresser à J. U. LAVILLEBEUVRE,
19 aout 60 rue Commune

QUINZE PIASTRES DE RECOMPENSE.
ABSENT de l'habitation du soussigné, à McDonoghville, depuis mardi dernier, le nègre SAM, âgé d'environ trente ans, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces, mince, mais bien pris. Il parle l'anglais et le français, a le regard un peu en dessous, le front très bas, sans barbe, le teint jaunâtre. Cet esclave est bien connu pour avoir vendu journellement du lait dans les environs du marché Poydras, 2me Municipalité.
La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui logera le dit nègre dans une des geôles de cet Etat.
A. DELPIT,
20 aout—6f 16, rue St Louis

DETENU à la geôle de la paroisse Saint Jean Baptiste, le nègre nommé PETER, disant appartenir à M. William Yates de Memphis (Tennessee).
Aussi—Le nègre LYNDEN, appartenant à M. Philips, de la paroisse de Plaquemines. Ce nègre est d'une grande taille et ne parle qu'anglais.
Aussi—Le nègre nommé TOM COCK, disant appartenir à M. Chopin de la paroisse St. Jacques. Ce nègre parle français et anglais.
Aussi—Le mulâtre nommé GEORGES, disant appartenir à M. J. Tolado Thibodeauxville.
Les propriétaires de ces différens nègres sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 19 aout 1846.
21 aout Aug. LUMINAIS, shériff

AVIS.
DETENUS à la geôle de Police de la paroisse St-Jean-Baptiste, le nègre nommé BERT, se disant appartenir à M. Hewett, de la Nouvelle-Orléans.
Aussi—Le nègre DICK, se disant appartenir à M. ... de la Nlle Orléans.
Aussi—Le mulâtre nommé ROBIN ... nommés WILSON et JEFFERSON ... [illegible]